AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 janvier 1864

# Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (27r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 janvier 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43016

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

# Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction6 janvier 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

# **Description**

RésuméSur le procès pour contrefaçon opposant Jean-Baptiste André Godin à Corneau frères. Godin précise à Cantagrel que le calorifère Joly dont il a besoin pour son procès en contrefaçon doit être portatif pour pouvoir être présenté au tribunal. Il demande à Cantagrel de s'informer auprès de Joly et Cie sur la différence qu'ils voient entre leur calorifère et celui de Corneau frères et pourquoi ces derniers indiquent « breveté » sur leurs appareils. Il ajoute que la réponse d'Armengaud sur le brevet de Corneau frères ne lui suffit pas et qu'il tient à avoir copie des plans de ce brevet.

### Mots-clés

Appareils de chauffage, Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Fonte

Personnes citées

- Armengaud, Charles (1813-1893)
- Corneau frères
- <u>Joly et Cie</u>

Lieux cités<u>Charleville-Mézières (Ardennes)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023